

DÉCLARATION LIMINAIRE



www.fnte.cgt.fr

COMITÉ TECHNIQUE MINISTERIEL

Du 9 juillet 2021

Madame la Secrétaire Générale pour l'Administration, Mesdames, Messieurs,
Réunis en présentiel pour la première fois depuis décembre 2019, la CGT souligne l'absence de madame la ministre et celle du DRH MD pour ce retour à la normale ;

Surprenant quand on connaît le soi-disant "attachement au dialogue social" de notre ministère et plus particulièrement quand il est informel !

Alors que l'agenda social établi nous contraint à participer à de nombreuses bilatérales, multilatérales, nous constatons que finalement c'est sans intérêt puisque tout est décidé et que rien n'est modifiable. Le seul objectif est d'aller vite pour que les questions soient inscrites à l'ordre du jour du CTM ou pas !

Un ordre du jour qui aurait mérité d'attendre la présence d'au moins le DRH-MD, au mieux celle de la Ministre.

D'ailleurs, nous tenons à souligner une erreur dans le libellé du projet d'arrêté du point II. En effet, nous avons souvent été repris par Madame la Ministre quant à l'utilisation erronée du terme « restructuration ». De la même façon, le bilan social transmis, comporte visiblement la même erreur puisqu'en page 70, nous pouvons lire un chapitre dédié à ces restructurations, indiquant le nombre d'établissements dissouts et de personnels restructurés.

Oui il s'agit d'ironie, la même que celle que nous vivons lorsque l'on entend dire qu'il n'y a pas de restructurations, ironie quand on entend que tout va bien et que nous devrions être satisfaits de la situation des agents.

Ironie toujours lorsque nous constatons la destruction de notre outil de travail donné à ces entreprises privées qui rêvaient depuis tant d'années de mettre la main dessus.

Ironie lorsque les agents publics sont stigmatisés par le gouvernement lors des demandes d'augmentation du point d'indice, des revalorisations pour les contractuels ou le rétablissement des bordereaux de salaires pour les OE.

Ironie, encore, lorsque la situation sanitaire va mal et que la société compte sur un système médical défaillant en raison d'intérêts financiers mais qui, dès que la situation s'améliore quelque peu, trouve que ces agents publics sont des enfants gâtés en demandant des déroulements de carrière décents.

Enfin, et nous en resterons là pour cette liste à la Prévert qui n'a rien de poétique, ironie de nous parler de dialogue social alors qu'il ne s'agit que de cocher une case, tant que le dialogue avec les organisations syndicales n'aura pas pu être supprimé totalement.

A ce titre, l'action gouvernementale visant à la réduction des compétences et périmètres des CAP et CAPSO est un indicateur évident de votre antisindicalisme. La start-up nation peut se parer de novlangue managériale et de digitalisation, c'est l'archaïsme social du 19ème siècle qui fait son retour.

Malgré tout, attachés à nos mandats, nous continuons de défendre Le Service Public et ses agents que nous représentons.

A ce titre, une nouvelle fois, nous demandons quelle est la trajectoire fixée pour le SSA et notamment ce qui est envisagé pour les établissements en futur partenariat comme les HIA Legouest, Robert Picqué ou Desgenettes.

Pendant combien de temps allez-vous laisser les agents avec cette épée de Damoclès au dessus de la tête ? Admettez que leurs inquiétudes sont légitimes ! Que devons-nous penser lorsque ce même employeur mute d'office un personnel à 400km de son domicile sans lui demander son avis, lors de sa demande de réintégration après un détachement ? Autant de questions importantes pour les agents et qui n'obtiennent pas de réponse.

Pour ne pas trop s'éloigner du SSA, le manque de médecins de préventions est devenu un sujet alarmant. Les visites périodiques ne sont pas toujours assurées pour les agents. Oui le recrutement de médecin pour ces services de prévention est difficile, pourquoi ? Ne pensez-vous pas que le manque d'attractivité est lié à un salaire peu engageant, lié à un gel décennal du point d'indice ?

Ce manque d'attractivité est pénalisant à tous les niveaux. Le point 7 de l'ordre du jour, sous couvert de mise à jour de spécialités pour « correspondre le mieux possible aux diplômes des métier actuels » ... et pour augmenter les candidatures est un leurre.

Effectivement, des spécialités auraient pu être créées afin de coller à l'évolution de notre société avec par exemple, la création de la filière « environnement » mais ce n'est pas le cas. Pourquoi supprimer alors que tant qu'un concours n'est pas organisé, cela n'entraîne pas de coût à l'Administration et permet juste pour l'avenir, soit d'employer des contractuels, soit d'externaliser ou soit, comme c'est déjà le cas, mettre des catégories C pour effectuer ce travail de catégorie B mais sans avoir le traitement qui va avec.

Les candidatures ne seront pas au rendez-vous tant que le gouvernement n'enverra pas un signal fort de la nécessité d'agents sous statuts et cela passe par un salaire correct et évolutif.

L'organisation du travail est également un frein pour le recrutement. Années après années, nous subissons les différentes restructurations (oups !), pardon réorganisations avec un rythme soutenu laissant les agents sans repère et surtout sans attache pour leur poste, puisqu'ils seront contraints par une mobilité. La pandémie aura permis de développer un plus, le télétravail qui jusqu'alors ne décollait pas, et pour cause puisque les hiérarchies n'autorisaient pas ou peu ce mode de travail.

Aujourd'hui, encore, nous constatons des situations ubuesques. Le télétravail ne doit pas s'effectuer le lundi ou le vendredi car ce n'est pas un prolongement du week-end. Le mercredi sera également à éviter pour ne pas garder les enfants. Pas de télétravail pendant la période juillet-août, il ne faudrait pas confondre avec des jours de congés.

Les personnels sont dignes de confiance et l'ont largement prouvé au long de ces 2 dernières années, il est temps d'arrêter de les infantiliser et de répondre à leurs attentes ! Et là ce n'est plus de l'ironie !

Merci de votre attention.

